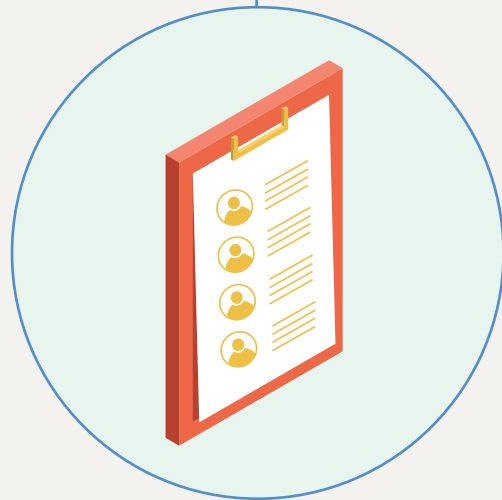


# CAPIC NATIONALE LIGNES DIRECTRICES POUR LA COVID-19

## AVANT LA SÉANCE

- 1) Aucun employé ou entrepreneur indépendant **ne doit être dissuadé** de rester à la maison s'il est malade ou en isolement. Veillez à mettre en place **un plan de secours en prévision** où une personne ne pourrait pas travailler le jour de la prise de vue parce qu'elle est malade ou en isolement.
- 2) Une liste complète des contacts de toutes les personnes présentes sur le plateau doit être tenue à jour. Cette liste de contacts doit comprendre les noms, les numéros de téléphone et les adresses des personnes.





- 3) Toutes les séances de prise de vue doivent être effectuées dans les délais les plus brefs possibles. Les mesures de santé et de sécurité supplémentaires nécessiteront un temps supplémentaire dont il faut également tenir compte. Un temps plus long passé dans des espaces clos augmente le risque de transmission du virus.
- 4) Les présences sur le plateau doivent être limitées au personnel essentiel pour toutes les productions. Si possible, échelonnez les horaires pour réduire le nombre de personnes qui travaillent au même moment. Tout ce qui peut être fait à distance doit l'être. Cela comprend la diffusion en direct des prises de vue pour les clients, les directeurs artistiques et les directeurs de la création. Aucun visiteur ne doit être autorisé.
- 5) 24 heures à l'avance et la journée de la prise de vue, faites un dépistage de tous les membres de l'équipe. Toute personne présentant des symptômes se verra refuser l'entrée. Également, toute personne ayant eu un contact étroit au cours des 14 jours précédents avec un individu ayant été testé positif pour la Covid-19 ou toute personne ayant effectué un voyage international au cours des 14 jours précédents ne sera pas autorisée sur le plateau.
- 6) Il est important de prévoir des transports séparés pour se rendre sur le plateau de prise de vue et en repartir. Si possible, ne partagez pas un véhicule avec des personnes extérieures à votre foyer.
- 7) Les détails concernant l'attribution de l'équipement aux collaborateurs et collaboratrices doivent être clairement établis lors des réunions de pré-production à distance. L'équipement ne doit pas être partagé, dans la mesure du possible. Cela peut signifier que de l'équipement supplémentaire sera nécessaire sur le plateau de prise de vue.
- 8) Faites les prises de vue à l'extérieur autant que possible.
- 9) Lorsque vous choisissez un emplacement, assurez-vous qu'il est suffisamment vaste pour permettre des mesures de distanciation physique. Vérifiez que d'autres normes de santé et de sécurité pourront également être respectées au moment de choisir un emplacement.
- 10) Assurez-vous que votre politique Covid-19 sur la santé et la sécurité en milieu de travail soit en accord avec les directives provinciales en cours en matière de santé publique.

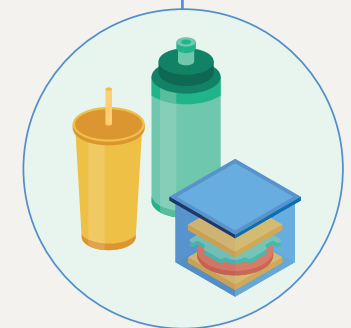
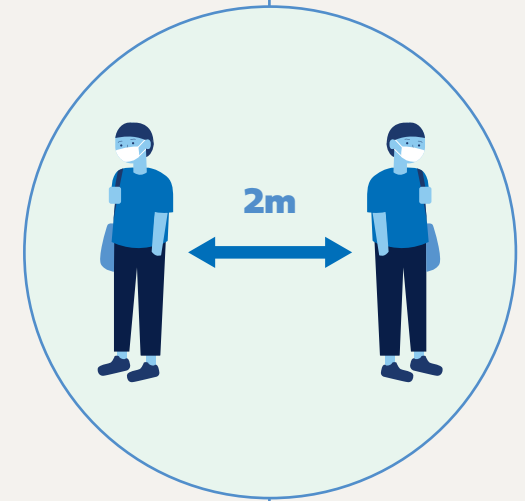


## SUR LE PLATEAU

- 11) La méthode la plus efficace pour prévenir la transmission est de s'assurer que tous les individus pratiquent la distanciation physique lorsqu'ils sont sur le plateau. La distance physique minimale recommandée par les autorités de santé publique est de 2 mètres. Le contact physique doit être évité.
- 12) Tenez compte des mesures de distanciation physique lors de l'organisation de l'aménagement du plateau. Prévoyez tout mouvement qui devra avoir lieu sur le plateau et contrôlez ce mouvement en établissant des flux de circulation à sens unique lorsque cela est possible. Les personnes présentes sur le plateau doivent être cantonnées dans des zones distinctes.
- 13) Des panneaux devront être placés dans tous les espaces communs pour rappeler aux personnes les mesures de distanciation physique et les bonnes pratiques d'hygiène, ainsi que le flux de circulation à sens unique.

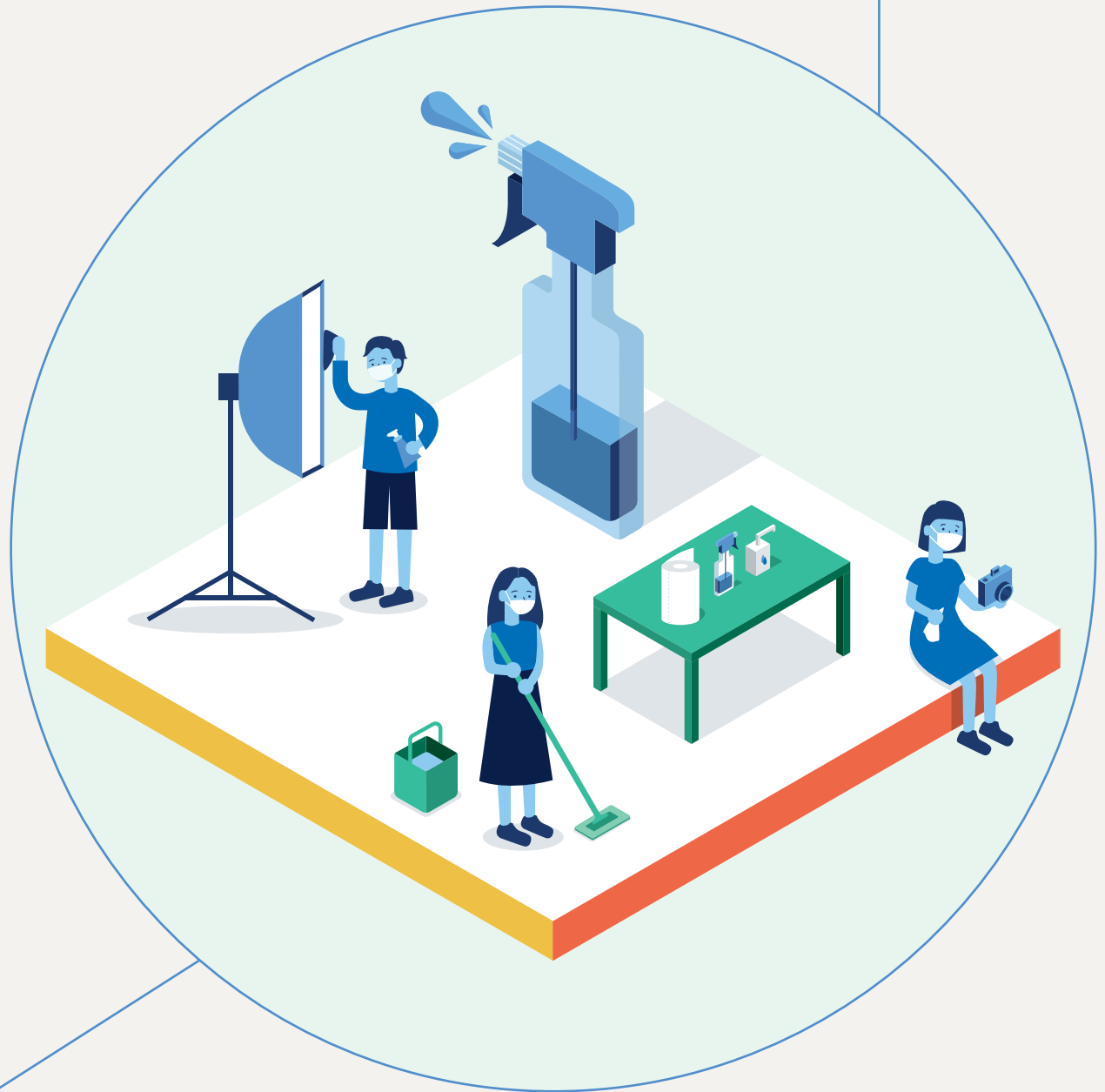
- 14) Chacun à la responsabilité de **bonnes pratiques d'hygiène** : lavez-vous fréquemment les mains, évitez en tout temps de vous toucher le visage, et toussiez et éternuez dans votre coude.
- 15) Le port de l'équipements de protection individuels (EPI) est nécessaire lorsqu'il est difficile de maintenir une distance physique suffisante. **Vous devez fournir un EPI adéquat à toutes les personnes qui doivent être sur le plateau.**
- 16) Les technicien-nes de la coiffure et du maquillage ont des besoins spécifiques et leur travail les expose à un risque plus élevé. C'est pourquoi elles et ils devront apporter leur propre EPI sur le plateau de prise de vue afin de s'assurer qu'il soit bien adapté et qu'il réponde à leurs besoins spécifiques.
- 17) Tous les postes de travail doivent être à d'au moins 2 mètres les uns des autres, surtout les espaces de coiffure et de maquillage. **Des équipements de protection individuels (EPI) doivent être utilisés lors de l'installation des postes de travail afin d'éviter toute contamination.**

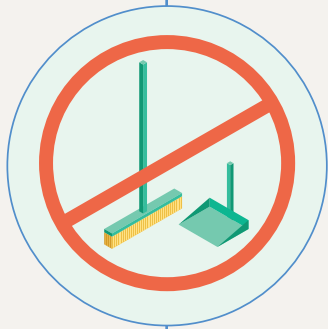
- 18) Les EPI usagés doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet. **Les poubelles doivent être prêtes à l'emploi, munies d'un sac refermable à l'intérieur, et ne doivent pas avoir un couvercle qu'il faut toucher pour l'ouvrir.** Le sac doit être scellé et être retiré après chaque prise de vue.
- 19) Si possible, **les cuisines ne doivent pas être utilisées pendant les prises de vue, car ces espaces possédant de nombreux points de contact présentent un risque élevé.** Si une cuisine est absolument nécessaire, elle ne doit être utilisée que par une seule **personne désignée** et nettoyée à fond après chaque utilisation.
- 20) **Pensez à demander à chacun d'apporter sa propre nourriture et sa propre boisson.** Les gens doivent apporter leurs propres **bouteilles d'eau déjà remplies.** Les bouteilles d'eau ne doivent pas être remplies sur le plateau. Les emballages doivent être jetés en toute sécurité dans des conteneurs à déchets désignés, similaires aux EPI.



## NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT

- 21) Vous devez prévoir du temps supplémentaire pour le nettoyage et la désinfection. Assurez-vous que tous les produits de nettoyage sont approuvés par Santé Canada et peuvent être utilisés en toute sécurité. Évitez de balayer et de dépoussiérer durant les prises de vue car cela peut soulever des matériaux contaminants et les diffuser dans l'air. Utilisez plutôt des lingettes et des vadrouilles de nettoyage. Utilisez plutôt des lingettes et des vadrouilles de nettoyage.
- 22) L'ensemble du plateau / studio doit être soigneusement nettoyé et désinfecté avant et après chaque prise de vue. Cela inclut tous les postes de travail ainsi que les vestiaires. Les zones de contact intensif telles que les poignées de porte intérieures et extérieures, les interrupteurs et les surfaces comme les tables, les comptoirs et les chaises, doivent être nettoyées fréquemment pendant toute la durée de la prise de vue.





23) Les toilettes et salles de bain doivent être soigneusement nettoyées après chaque utilisation et désinfectées quotidiennement. Toute surface touchée doit être essuyée (robinets, poignées, distributeur de savon, etc.). Veillez à ce que des lingettes désinfectantes ou autres produits de nettoyage soient mis à la disposition des personnes dans les toilettes ou la salle de bains.

24) Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des accessoires pendant la prise de vue. Si des accessoires sont utilisés, ils devront être nettoyés fréquemment.

25) Enlevez tout objet inutile de l'espace de travail. Seuls les objets essentiels doivent se trouver sur le plateau et chaque objet ne doit être manipulé que par une seule personne. N'oubliez pas que tout ce qui est touché devra être nettoyé.

26) Tout les équipements et les matériaux doivent être nettoyés et désinfecté avant et après leur utilisation.

27) S'il n'est pas possible d'avoir des équipements séparés pour chaque membre de l'équipe photo, tout équipement partagé devra être nettoyé et désinfecté après chaque point de contact. Veillez à ce que des lingettes désinfectantes ou des produits de nettoyage soient facilement accessibles pour faciliter cette opération.



L'ASSOCIATION CANADIENNE DES  
CRÉATEURS PROFESSIONNELS DE L'IMAGE

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces documents ont été préparés par la CAPIC en fonction des meilleures pratiques et des directives légales en vigueur actuellement à l'égard de la santé et de la sécurité concernant la reprise du travail de photographe. Ces ressources ne constituent pas des conseils spécifiques en matière de santé, de sécurité ou de droit. Veuillez ne pas vous appuyer sur ce document sans l'avoir adapté à votre situation particulière, y compris les lignes directrices et les règles applicables à votre lieu de travail.

[capic.org](http://capic.org)